# L'ABEILLE.

PAR BELLIET, MAYNE & CO.
No. 3, RUE DE CHARTRES.

## CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Paraissant tous les jours par feuille, payable moitié d'avance, plus plastres pour la feuille. Trois fois par semaine, la publication de deux feuilles pour trois fois par semaine, formant un volume de quatre pages pour toute l'année, formant un volume contenant quatre feuilles pour chaque mois. Aucun abonnement ne sera reçu avant que le montant n'en soit arriéré en entier. Les annonces ordinaires seront insérées à raison de cent cinquante centimes pour chaque insertion de dix lignes ou moins, et cinquante centimes pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être regardé comme une nouvelle annonce. Le carré en vingt-cinq lignes.

Contrats pour l'année aux annonces—Les annonces paraissant dans le magasine de détail, 500 par an. Compagnies d'Assurance et autres imprimées, $50, les agents pour la vente d'un article à vapeur, ou les agences de remorquage, la commission, $30. Ces abonnements ne sont pas à vendre.

Les annonces aux avis extraordinaires, ou des livres, et tout ce qui ne se trouve pas dans les annonces ordinaires, seront payées d'avance.

Les avis de naissances, de décès, de mariages, de funérailles, et de sociétés, seront insérés gratis.

Les articles d'une nature personnelle ne pourront être admis, excepté en forme d'annonces ordinaires et d'après le tarif.

Les avis qu'elles peuvent être priées par le client ne seront pas insérés et par les personnes autorisées au dernier client dans leurs occupations.

Toutes les publications légales seront publiées à raison de dix lignes pour une piastre, et sans qu'il ait besoin d'ordre.

Les avis de candidature à des emplois publics seront payés d'avance autre politique, pour chaque insertion ordinaire.

## NOUVEAUTÉS GRANDE ET PRÉVALENCE.

Il est notoire que 150 fûts ont été vendus pendant les trois derniers mois, tous ont été vendus pendant les trois derniers mois.

Ceci n'est qu'un échantillon de la grande variété qui a été vendue pendant les trois derniers mois, dont ces services à nos amis et au public.

Le numéro est No. 31, rue du Canal, entre l'entrée de la rue du Camp et l'Hôtel des Plaideurs.

## MARRONNAGES.

Vient d'entrer à la garde de Saint Jean Baptiste, le nègre nommé BONAPARTE, appartenant au Dr. Smith, du Bayou Sarah, lequel ne paraît qu'intrigue.

Il ne faut pas le retirer en accusation.

Vient de la Paroisse de Saint Jean Baptiste, 2 sept. 1839.
A. LUMINAIS, Shérif.

AVIS—Détenu à la Paroisse de St. Jean Baptiste, le nègre anglais, nommé BEN, paraissant âgé de 22 ans, grand et mince, disant appartenir à Mr. Pierre Pecnit, du Pointe Coupée. Le propriétaire est prié de le retirer en accusation de la loi.

Jean-Baptiste, 5 Juillet 1839.
A. LUMINAIS, Shérif.

$25 DE RÉCOMPENSE.

Seront donnés pour l'arrestation de la négresse BETSEY ou MELACED, de la taille d'environ 5 pieds et 4 pouces, parlant anglais et français, mince de corps et très noire, ayant beaucoup au cote gauche du nez et de la bouche environ 30 ans. Elle a appartenu à Mr. SAMUEL ARTHART, ensuite à Mr. Faucheret Duplantier.

$25 DE RÉCOMPENSE.

L'ÉTIENNE à la garde de la Paroisse St Jean-Baptiste, un nègre nommé ABRAHAM, et appartenant à Mr. Hugh Lewis, habitant les Attakapas. Ce nègre a 25 ans et ne parle qu'anglais.

Paroisse St. Jean-Baptiste, 2 septembre 1839.
A. LUMINAIS, Shérif.

$25 DE RECOMPENSE—Est parti marron de l'habitation de Mr. Théo. Fay, de Ste Marie un nègre nommé ARTUS, il est grand, mince, très noir, front découvert, belles dents gates, parle anglais et un peu français, il a travaillé à la boulangerie et pourra se déguiser en femme. Il a déjà été marron et a été repris dans les prisons de cette ville sans doute.

FOLLAIN BELLOCQ & DEGILOS,
19, rue St. Louis.

$25 DE RÉCOMPENSE.

PARTIE inconnue en Janvier dernier, la négresse JANE, âgée de 20 ans, de petite taille, portant la tête haute en marchant, sachant lire et écrire, parlant anglais et un peu français, doit être accompagnée de son enfant mulâtre nommé Charles, âgé de 2 ans. On pense qu'elle blanchit du linge pour aller à la vapeur. Elle appartenait ci-dernier lieu à Mr. Beauregard. La récompense sera donnée à celui qui la ramènera à la garde de la ville, ou à
P. H. MONSSEAUX,
Marbrier rue des Remparts, entre Conti et Saint Louis. 26 jn

$50 DE RÉCOMPENSE—Parti quarron de la boulangerie de Dauzin frères, le 31 mai le nègre FIELD, âgé de 25 ans, taille 5 pieds 7 pouces, se parlant que l'anglais, les pouces sont écartés. Il emporte un habit de drap noir presque neuf et environ $200 presque tout en or.
DAQUIN BROT.

NOUVELLE MEDECINE.

Pilules du Docteur Mélange,
Du docteur C. R. Puzzins,
Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un succédané au calomel, dans les affections et affections bilieuses.

Ces pilules recherchées sont faites d'une combinaison absolue nouvellement découverte, extraite de la plante de ce nom, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposées être la meilleure médecine astringente et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Il a été essayé dans les cas les plus désespérés, tels que scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuse, pierres, rhumatismes, tendres, catarrhe, affections nerveuses, enflures et maladies de toute description, constipations, colic, douleurs de tête, &c. &c.

Ces pilules sont connues à antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la contamination de la bile et des affections de foie et des fièvres bilieuses, dysenteries, diarrhées chaudes, bas et insidieuses, et sont le meilleur cathartique, dont on puisse faire usage dans ce pays. Les marins trouveront ce remède particulièrement utile à leur usage, et pour ceux qui ont servi comme la meilleure médecine contre les maladies de climats malsains. Pour médecine de famille elle est sans contredit, la meilleure que l'on puisse se procurer.

Les vertus particulières de la plante de tonnage a attiré l'attention de la profession médicale depuis quelque temps, et un grand intérêt s'était manifesté dans le développement de ses facultés médicales, le docteur Puzzins a heureusement découvert le moyen de les extraire de la plante, et de les rendre propres à l'usage, toutefois on s'aperçut qu'elles avaient une action trop violente pour être employées avec sûreté, jusqu'à ce que le docteur Puzzins découvrit le moyen de les modifier, et d'en faire un remède sûr et efficace, qui est maintenant offert au public, comme le meilleur remède que l'on ait découvert jusqu'à présent.

Nombreux sont les guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages d'une grande modernie qui les ont prouvés entièrement salutaires. La demande le croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné en font une preuve satisfaisante de leur mérite et de leur utilité. En présentant ces pilules au public, préparé avec soin et scrupule, le propriétaire a la confiance qu'elles seront trouvées telles que recherchées et salutaires, le propriétaire croit que elle prendra la place de ces mêlé-cinq pilules si généralement vantées, qui abondent dans le pays, et qui n'ont de vertu que la quelle elle a été reçu par les malades, et qui ne sont pas aussi efficaces pour le but qu'elles sont destinées.

Elle recevra le plus efficace pour les maladies causées par le mercure et les mauvais sucs ou cas de scorbut, &c.

Elle a été trouvée dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, et dans plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Elle a été trouvée qu'une boîte de pilules de salsaparell-bouteille du sirop composée de salsaparelle et d'autres pour guérir les maladies ci-dessus.

Elle a été trouvée que la seule place où l'on puisse se les obtenir, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 56, rue du Daurine. 17 No. 56, 1.

Le Docteur C. R. Puzzins, ci-devant différent consultant pour la ville de la paroisse de Lafourche, offre ses services à ses amis et au public en général.

Il réside au No. 31, rue du Canal, entre l'entrée de la rue du Camp et l'Hôtel des Plaideurs.

## COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

Les actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets de la 4e et 5e série pour leur souscription, sont informés qu'un septième paiement de dix pour cent sera exigé le 27 août prochain ou avant.

Nouvelle-Orléans, le 30 août 1839.
Par ordre de la Direction.
WILLIAM FURST, secrétaire.
27 août—1—3 sep.

61—200 tiers qui sont en fût, à vendre par
G. B. MULLER, 17 Poydras.

EN débarquement du navire Eléonore, de Harre, et à vendre par Bonsiné et Lemoyne, libraires encoignure Conti et Chartres, les ouvrages suivants:

Grammaire des Grammaires 1 volumes,
Anecdotes sur l'Empire 1 vol.
Correspondance dans l'Inde par Jacquemont 3 vol
Lettres sur la Haute Loire par Chevalier, 3 vol.
Correspondance de Mme Campan, 2 vol.
Précis de l'histoire des français par Simondi 2 v.
De la Phrénologie par Azais 1 vol.
Histoire de l'architecture accompagnée d'un atlas par Hope.
L'Europe au Moyen âge par Hallam, 4 vol.
Recueils divers politiques par Lamartine, 1 vol.
Gaudiare par Balzac, 1 vol.
Nouvelles Scènes de prophète par Balzac, 2 vol.
Lois de la Pierre par Nodier, 1 vol.
L'Alchimiste Dernier, ouvrage par Alexandre Dumas 1 vol.
Mémoires de Fleury en 6 vol.
Mémoires de V. de Hallen, 3 vol.
6 sept BRULÉ & LESSEPS.

LES souscripteurs sont priés de recevoir par les derniers arrivages du Nord un grand assortiment de marchandises qu'ils offrent à des prix modérés, savoir:

Calicots blancs 4/4 3/4 et 6/4, do écru 3/4 4/4 5/4 et 6/4, do de Mull No. 1 et 2, cotonnade Hamilton; denims; gingas 3/4 et 4/4, satinet divers couleurs; flanelle blanche, verte, rouge et jaune; guinée bleue; molleton blanc, écru, rouge et jaune; basin; mousseline de laine Mermack, petites et grands dessins; do mousseline soie et warreuses; do do à barége; do à mode; châles en coton et laine; bas de laine; bas et gants blancs et noirs; bas fil soufle noirs et blancs; chaussettes à jour et écrues laine et fil; bas pour filet; bretelles élastiques riches; do do ordinaires; do do coton; mouchoirs de fil; do de coton; do de batiste à cigarettes; foulards coras et anglais; linge de table damassé; do de nappes et serviettes; do de toilette